

## Les Chemins de l'Ailleurs

Ce projet s'inscrit dans l'*Itinéraire des droits de l'homme* proposé par la coordination pédagogique *Démocratie ou barbarie*. Lancée en 1997, cette initiative avait pour but de susciter dans les écoles une réflexion sur les droits de l'homme qui puisse déboucher sur un projet concret.

Une délégation d'élèves dont les réalisations ont été retenues, s'est rendue à New-York pour présenter une déclaration commune aux représentants de l'O.N.U., à l'occasion du cinquantième anniversaire de la *Déclaration des Droits de l'Homme* en 1998.

C'est donc au terme de 2 années de travail, dans le cadre du cours d'histoire et de celui de religion, ( mais aussi hors du temps scolaire ) que les élèves de cinquième ont créé un jeu de société : *Les Chemins de l'Ailleurs*.

Ce jeu a pour objectif une réflexion et une information sur la place de l'étranger chez nous. Les joueurs endossent, le temps de la partie, une identité (clandestin, demandeur d'asile, étranger UE, étranger hors UE, Belge) et sont confrontés aux difficultés concrètes de la vie quotidienne liées à cette identité. Ils perçoivent donc combien nos droits peuvent être différents, dans le domaine de la santé, du travail, de l'éducation, du logement, des loisirs et même des convictions, selon que l'on vient d'ici ou d'ailleurs.

Il apporte aussi, à travers des questions plus générales relatives aux droits de l'homme, une réflexion sur les possibilités d'actions et d'engagements personnels pour une meilleure application des droits humains.

Cette expérience a permis aux élèves de mettre en lumière des « talents » (esprit d'initiative, imagination, créativité, engagement citoyen, responsabilité...) qui sont généralement peu sollicités dans le cadre traditionnel des cours. Il a été aussi l'occasion d'ouvrir l'école sur l'extérieur par des contacts avec différentes associations comme le *CIRE*, le *Centre pour l'Égalité des Chances*...

Enfin, ce travail s'est vu récompensé par une bourse de la *Fondation Roi Baudouin* qui a permis son impression et sa diffusion auprès de plusieurs associations et écoles qui l'utilisent comme première approche d'une réflexion sur les droits humains.

Vu l'évolution du statut des étrangers en Belgique, le contenu du jeu nécessiterait une mise à jour. A l'origine du projet, il était convenu qu'une nouvelle équipe d'élèves prendrait le relais pour une réactualisation des informations.

A ce jour, *Les Chemins de l'Ailleurs* sont quelque peu désertés mais nous ne désespérons pas d'y voir s'engager d'autres jeunes gens dans un avenir plus ou moins proche....